

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

---

Assemblée ordinaire du lundi 11 décembre 2006  
Séance tenue le 11 décembre 2006

Résolution: CM06 0860

---

**Avis de motion et adoption d'un projet de Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur l'emplacement délimité par la limite nord de l'arrondissement d'Outremont, la rue Hutchison à l'est, l'avenue Ducharme au sud et à l'ouest par une portion de l'avenue McEachran, de l'avenue du Manoir ainsi que de l'avenue Rockland / Consultation publique**

### AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur Claude Trudel de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement intitulé « Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur l'emplacement délimité par la limite nord de l'arrondissement d'Outremont, la rue Hutchison à l'est, l'avenue Ducharme au sud et à l'ouest par une portion de l'avenue McEachran, de l'avenue du Manoir ainsi que de l'avenue Rockland », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

### ADOPTION DU PROJET

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par Mme Francine Senécal

Et résolu :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur l'emplacement délimité par la limite nord de l'arrondissement d'Outremont, la rue Hutchison à l'est, l'avenue Ducharme au sud et à l'ouest par une portion de l'avenue McEachran, de l'avenue du Manoir ainsi que de l'avenue Rockland »;
- 2- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 89.1 de la Charte de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

Gérald TREMBLAY

---

Maire

Colette FRASER

---

Greffière adjointe par intérim

(certifié conforme)

---

Colette FRASER  
Greffière adjointe par intérim

*Règlement P-06-056*

*Signée électroniquement le 5 février 2007*

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

---

Assemblée ordinaire du lundi 11 décembre 2006  
Séance tenue le 11 décembre 2006

Résolution: CM06 0859

---

### **Avis de motion et adoption d'un projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) / Consultation publique**

#### **AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par monsieur Claude Trudel de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) », l'objet du projet de règlement étant détaillé au sommaire décisionnel.

#### **ADOPTION DU PROJET**

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par Mme Francine Senécal

Et résolu :

- 1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) »;
- 2- de soumettre, conformément au paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville, le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidence :** Mme Anie Samson

Gérald TREMBLAY

---

Maire

Colette FRASER

---

Greffière adjointe par intérim

(certifié conforme)

---

Colette FRASER  
Greffière adjointe par intérim

*Règlement P-04-047-34*

*Signée électroniquement le 5 février 2007*